

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt mars deux milles vingt-quatre se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Sophie VIAL, Michaël BUISSON-SIMON, Massimo BUSSA, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Marie-Pierre MANGE, Corinne RABATEL arrivée à 19 h 32, Christiane GAUTHIER-MEYER.

ABSENTS : Bertho MAYETTE, Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN

POUVOIRS : Christophe MASAT donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL, Virginie DUCHEMIN donne pouvoir à Murielle SALCEDO

Secrétaire de séance : Serge ARGOUD

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 20

DEL 2024 16 Demande de subvention pour la 80^{ème} commémoration de la libération
(Votée à l'unanimité)

Pour les 80ans de la date anniversaire de la tragédie de Saint-André-Le-Gaz, la commune souhaite marquer l'évènement par une exposition, un défilé et une cérémonie d'ampleur plus importante que les autres années et un défilé militaire.

La commune souhaite faire une demande de subvention au département.

Coût de la manifestation :	6 258.88€
Financement :	département : 1 251.78€
	Commune : 5 007.10€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise madame le Maire à présenter auprès du département une demande de subvention pour un montant de 1 251.78€ pour les 80^{ème} commémoration de la libération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre le 28/03/2024 ;

Le secrétaire

Serge ARGOUD



Le Maire

Magali GUILLOT

